

## **Type de réunion**

Réunion d'écoles publiques

## **Discussion sur le constat**

Les personnes présentes étant principalement impliquées dans le premier degré (élémentaire et maternelle), les débats ont porté pour l'essentiel sur ce niveau d'enseignement.

### **Etude des documents : L'école ne va pas mal**

La lecture des tableaux et graphiques disponibles dans le document distribué au public montre que l'école ne va pas mal. L'augmentation des taux de réussite au baccalauréat (et autres qualifications), la baisse du nombre d'enfants sortant sans qualification du système éducatif permettent d'affirmer que, contrairement à de nombreuses idées reçues, **le système éducatif public français forme mieux les enfants aujourd'hui qu'avant.**

Il ne faut certes pas faire de triomphalisme car il reste **une part trop importante de la population scolaire qui sort du système éducatif sans qualification** (dont une part non négligeable sans avoir une maîtrise suffisante de la lecture) ; le nombre d'étudiants accédant aux études supérieures pourrait également être plus fort.

Le niveau de réussite reste trop fortement lié aux origines sociales des familles. L'école doit former des être humains citoyens. Elle doit aider chacun d'eux à se définir un projet professionnel et lui permettre de continuer à se former tout au long de sa vie.

### **Inégalité entre les écoles :**

#### **Inégalité financière :**

Il existe une grande disparité dans le fonctionnement des écoles publiques : **on peut parler d'écoles riches et d'écoles pauvres.** Les communes, qui ont historiquement la charge des locaux et des fournitures scolaires, n'apportent pas toutes la même contribution. Il y a plusieurs explications à cette diversité :

-Certaines communes sont elles-même pauvres et ne peuvent pas financer d'avantage l'école sans mettre en péril l'équilibre de leur budget

-Certaines communes le pourraient mais se fixent d'autres priorités dans leur politique locale.

-L'éducation Nationale, dans ses programmes et circulaires, ajoute de nouvelles activités nécessitant des investissements, mais en y apportant une aide marginale ( ordinateurs et coûts d'abonnements pour l'informatisation des écoles avec connections Internet, achat de matériels pédagogiques pour les langues vivantes, classes à projets culturels, etc....)

#### **Inégalité de fonctionnement :**

**Des structures d'aide et de prévention existent ( Réseau d'aide, psychologue scolaire, médecine scolaire, assistance sociale) et** chaque élève devrait pouvoir y recourir à une fréquence régulière pour la prévention et rapidement en cas d'urgence.

Ces personnels étant en nombre trop insuffisants, **beaucoup des écoles**, principalement celles qui sont éloignées géographiquement des villes, **n'ont pas accès à ces services** pour les actions de prévention. Leur intervention s'y limite le plus souvent à répondre à des situations d'urgence.

#### **Taille des structures d'école :**

Accompagner chaque élève dans ses apprentissages nécessite **un dialogue et une concertation constants** entre enseignants, parents, enfants, partenaires locaux et structures d'aide scolaire médicale et sociale.

Ce haut niveau de relations harmonieuses n'est possible que dans des **écoles à dimension humaine** où tout le monde se connaît. Le regroupement d'école en grosses unités, s'il permet une rationalisation matérielle et des économies pécuniaires, engendre une distance plus grande entre tous les acteurs de

l'école (élèves, parents, enseignants) car il renforce l'anonymat de chacun, développe les incompréhensions.

### **Scolarisation en maternelle :**

La scolarisation des enfants de maternelle conduit à deux constats :

#### **Les enfants de trois ans et plus :**

Les enfants de trois ans et plus sont le plus souvent scolarisés, mais dans des conditions numériques ne permettant pas un accueil pédagogiquement satisfaisant. Une grande qualité de prise en considération individuelle des enfants dans des classes dépassant 25 élèves est impossible.

#### **Les enfants à partir de deux ans :**

La scolarisation des enfants de plus de deux ans n'est prise en compte que lorsque l'école est en ZEP. Pour les autres écoles, cela dépend des effectifs d'élèves et de la volonté de l'équipe enseignante et des conditions de carte scolaire. **Les chiffres fournis dans le document de travail confirment l'importance de la scolarisation de ces enfants** pour leur réussite scolaire à venir. Leur socialisation est déterminante notamment dans les domaines de l'autonomie et du langage.

L'accueil des enfants de deux ans, sous sa forme actuelle, n'est pourtant pas satisfaisant.

Pour certains parents les raisons économiques prévalent, soit parce qu'il n'y a plus de place dans les structures locales d'accueil (crèches, nourrices,...), soit parce qu'elles coûtent plus cher.

#### **L'école maternelle a vocation à accueillir ces jeunes enfants, mais dans des structures adaptées.**

Des expérimentations existent en France : **les classes passerelles**. Elles fonctionnent sur un partenariat entre l'éducation Nationale, la Caisse d'allocation Familiale et la commune. Elle permet un accueil d'un groupe de 15 enfants à temps partiel dans l'école avec des passerelles entre enseignants, ADSEM, éducatrices jeunes enfants et les familles. Des écoles maternelles (ZEP et non ZEP) de la ville seraient intéressées par cette démarche, mais butent sur l'attribution de postes d'enseignants.

### **Fonctionnement des écoles :**

Les missions de l'école se diversifient et se multiplient. Les enseignants peinent de plus en plus à répondre à toutes.

#### **Fonctionnement pédagogique :**

**L'école n'a plus assez de souplesse dans son fonctionnement pédagogique.** Cela tient au fait qu'elle reste organisée sur la base d'un maître pour une classe. Cette organisation ne permet pas de proposer suffisamment de travaux en demi-classe, en petits groupes.

La lutte contre l'échec scolaire ( pédagogie différenciée, remédiation, reprise de compétences non acquises), mais également la mise en place de certaines activités et démarches (technologies nouvelles, démarches scientifiques) nécessitant une grande disponibilité de l'enseignant sont freinées par la contrainte permanente de la présence du groupe classe.

**Une expérimentation de fonctionnement avec maître surnuméraire** dans une école ZEP est en cours dans la ville. Elle reste très fragile, car la pérennité du poste supplémentaire n'est pas assurée. Une autre expérimentation qui a eu lieu l'année passée dans une école non-ZEP de Nogent a dû être abandonnée à cause de la fermeture du poste à la rentrée dernière. Le bilan de ces expériences est cependant très positif. Ce fonctionnement permet de diversifier les formes de travail, accentue le travail en équipe des enseignants (obligation d'organiser l'emploi du temps des échanges de service, de définir les objectifs des interventions, faire des bilans d'activités, possibilité d'observation,...). **Il a un effet positif immédiat sur la vie de l'école, mais celui concernant l'augmentation de la réussite scolaire reste à évaluer.**

#### **Travail en équipe :**

L'organisation de l'école en cycles, autour **d'un projet fédérateur, le « projet d'école »** (avec les réunions de concertation, de conseils de maîtres et de cycles), le nécessaire travail d'échange et de communication avec les familles, les interlocuteurs locaux prennent de plus en plus de temps aux enseignants. **La 27<sup>ème</sup> heure, qui permet la tenue institutionnelle de ces réunions, ne permet pas de couvrir tous les besoins de concertation.**

Au sein de l'équipe pédagogique, Le Directeur ou la Directrice, dans sa nécessaire fonction de coordonnateur et d'animateur, d'interlocuteur de l'école avec l'extérieur, a une charge de travail qui ne cesse d'augmenter (réunions, dossiers, courrier, enquêtes, soucis quotidiens dans l'école....). **Tout en**

restant un enseignant parmi les autres enseignants de l'école, du temps supplémentaire de décharge devrait être accordé au directeur ou à la directrice pour répondre correctement à toutes ces obligations. La réponse indemnitaire de ces dernières années n'a pas empêché un nombre important de directions de rester vacantes et de nombreux directeurs ou directrices d'abandonner rapidement.

### **Question N° 3 : Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?**

**L'école doit réaffirmer et renforcer l'égalité des droits pour toute personne à atteindre un niveau suffisant pour lui permettre d'accéder à une formation future et d'exercer pleinement sa citoyenneté. L'enfant doit être au centre du système éducatif.**

Pour que cela puisse se faire il faut promouvoir :

#### **Une école publique laïque :**

La Laïcité est une **garantie que les valeurs universelles inscrites dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen prévalent** sur des valeurs communautaires ou religieuses qui, si elles sont permises et doivent être respectées comme liberté individuelle, restent néanmoins dans le domaine privé de chaque individu.

#### **Une école gratuite :**

L'accès à l'éducation, au savoir, à la culture doit être gratuit à l'école. **C'est le seul moyen pour les enfants d'origines sociales modestes d'y accéder.** Il doit être financé exclusivement par de l'argent public, garantissant ainsi l'indépendance de l'école. Il s'agit bien de gratuité à la source, plutôt que d'une multiplication de bourses ou d'allocations qui, par leur effet de seuil, conduisent à des inégalités entre certaines familles.

Il faut veiller à ce que les activités péri-scolaires (classes découvertes, etc...) restent accessibles à tous par des mécanismes de solidarité.

#### **Une école favorisant la mixité :**

La mixité sociale et de genre (garçons/ filles) permet une hétérogénéité favorable à tous. Elle ne gomme pas complètement les distinctions, mais évite la cristallisation de groupes constitués. **L'école fonctionne ainsi comme une micro-société dans laquelle sont vécues les notions de tolérance, de respect des autres et de soi-même, d'entraide et de solidarité.** Certes la sectorisation géographique des écoles, souvent liée à une sectorisation sociale (quartiers pauvres et quartiers riches), ne rend pas complète cette mixité, mais elle en reste une certaine garantie. A l'inverse, une déssectorisation conduirait immédiatement à des flux de populations scolaires contraires à la mixité, accroissant par la même occasion les inégalités.

#### **Une école favorisant une diversité de types d'intervention :**

Par son organisation « un maître/une classe », les enseignants n'ont pas la possibilité matérielle de mettre suffisamment en place une pédagogie différenciée dans une organisation en cycles. Les évaluations (nationales ou de classe) révèlent souvent avec précision le niveau des élèves, mais à ce moment là, tout reste encore à faire. **Pour progresser à son rythme, chaque élève doit pouvoir bénéficier d'activités multifformes** : moments semi-individuels (très petit groupe), moments par petits groupes ou demi-classe. Ces groupes doivent pouvoir être formés soit par division de la classe, soit par la création de groupes liés à une activité ( élèves d'une ou de plusieurs classes pour : revoir une notion non acquise, travailler sur un thème ou un projet,...).

**Une solution répondant efficacement à cette situation est la mise en place d'un maître surnuméraire** dans chaque école (ou un regroupement d'écoles quand celles-ci sont petites en dispersées en regroupement pédagogique).

**Une expérimentation nationale est menée en ce moment.** Aucune évaluation de ce dispositif n'a été rendue publique à ce jour.

**Une expérimentation locale est (ou a été) menée dans deux écoles la ville** (une en ZEP et une pas en ZEP). Voir la partie sur le constat. Expérimental et très fragile, ce dispositif semble néanmoins un bon moyen de lutter contre l'échec scolaire. **Il semble être un bon outil de prévention** (mais le recul n'est pas encore suffisant pour en mesurer réellement les effets). La meilleure prévention n'est-elle pas de faire en sorte qu'il n'y ait aucun échec scolaire ? Ce dispositif permet, semble-t-il, à un nombre non négligeable d'enfant de ne pas tomber dans l'échec.

Quand cela est nécessaire, l'enseignant peut faire appel à une aide extérieure (**le réseau d'aide**) pour aider des enfants de sa classe qui sont en difficulté scolaire ; ces personnels sont formés à répondre à ces situations. Toutefois, ils sont en **nombre notablement insuffisant**, donc le plus souvent inaccessibles. L'enseignant a le sentiment d'être le plus souvent seul. **L'équipe pédagogique souhaiterait, par ce maître surnuméraire, et en complément à cette aide extérieure du réseau, pouvoir répondre efficacement à ces situations d'échec scolaire.**

#### **Une école maternelle scolarisant les enfants dès 2 ans :**

**L'école maternelle « à la Française », reste une particularité du système éducatif de notre pays. Il faut la maintenir et la renforcer.** A la différence d'autre pays où les jeunes enfants sont accueillis dans des structures types crèches ou jardin d'enfant, notre pays a développé cette structure scolaire pour les petits au sein de l'éducation Nationale avec un recrutement et une formation initiale des enseignants non distincte.

Comme le document préparatoire l'indique, **elle est le premier vecteur de réussite scolaire.** D'autres études montrent l'importance de l'apport de maternelle pour les enfants d'origines sociales défavorisées ou d'origine étrangère.

Il faut **généraliser l'accueil des enfants dès 2 ans avec des structures adaptées** au sein de l'école ( type classes passerelles).

Il faut **réduire les effectifs des classes**, permettant ainsi de développer les activités cognitives, de motricité, de langage etc.. permettant la réussite de tous ; c'est la meilleure prévention de l'échec.

#### **Amplifier les ZEP, vecteur d'égalité :**

Il est nécessaire de prévoir une réelle relance des ZEP à partir de l'évaluation qui en a été faite, avec des moyens supplémentaires et sans redéploiement. **Les ZEP sont des structures qui permettent la mise en place d'une véritable égalité.**

L'équité consiste à donner la même chose à tout le monde : Elle serait égalitaire si tous les enfants arrivaient à l'école à égalité de situation. Ce n'est pas le cas.

**Tendre à rétablir une égalité entre les élèves consiste à « donner plus à ceux qui ont moins » : chaque école doit avoir les moyens en matériel et en personnel de fonctionner harmonieusement.**

#### **Adaptation des locaux aux handicapés :**

Une adaptation des locaux ainsi qu'un accompagnement individuel doit exister à chaque fois qu'un enfant handicapé peut être scolarisé dans son école de village ou de quartier.

#### **Un grand service d'Education :**

Pour que l'état puisse assurer une égalité d'accès à la connaissance, l'Ecole doit rester un grand service Public d'Education au sein d'une Education Nationale garante des valeurs de la république, avec des enseignants « fonctionnaires d'état ».

### **Questions N° 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

#### **Trois questions ont été abordées :**

Dégager la signification d'un élève en grande difficulté et des causes de celle-ci.

Intégration et/ou structures spécialisée : avantages et inconvénients

Propositions pour une meilleure prise en charge de ces enfants.

#### **Elève en grande difficulté :**

Les difficultés scolaires peuvent avoir deux causes : soit l'enfant a une déficience reconnue et identifiée, soit il reste « imperméable » aux apprentissages proposés malgré des capacités. Cette distinction reste toutefois floue et discutable.

### **Intégration ou structures spécialisées :**

Deux avis s'opposent sur la question : Faut-il scolariser ces enfants dans les classes ou dans des structures adaptées ?

Après avoir discuté sur les avantages et inconvénients de chacune de ces solutions, l'avis très majoritaire est que **l'intégration présente un avantage manifeste pour l'évolution de l'enfant.**

L'intégration suppose un **travail collectif autour de l'enfant** avec l'enseignant de la classe, des enseignants **du Réseau d'aide**, la **famille** et toute autre **structure sociale ou médicale**. Malheureusement, il est rendu impossible dans de trop nombreuses écoles (surtout en secteur rural) qui ne peuvent bénéficier du réseau d'aide.

**Le dédoublement des CP**, qui peut résoudre ponctuellement quelques difficultés, soulève de nombreuses questions : L'apprentissage de la lecture révèle des difficultés (langage,...) qui étaient déjà existantes. **Faut-il attendre que l'enfant butte sur cet apprentissage pour mettre en place ces moyens supplémentaires ?**

La ZEP apporte une réponse collective complémentaire de celle individuelle du réseau d'aide.

L'IME assume son rôle spécifique de prise en charge d'enfants en grande difficulté, mais il est regretté qu'il n'y ait pas davantage de passerelle entre IME et école.

### **Propositions pour une meilleure prise en charge des enfants :**

Il est important d'intervenir le plus tôt possible, dès que des signes de difficultés apparaissent. **L'école maternelle a ici pleinement son rôle à jouer.** C'est par ses conditions d'accueil, son organisation pédagogique et ses structures d'aide avec des moyens suffisants qu'elle permettra au maximum d'enfants de bien aborder l'apprentissage de la lecture.

**Le maître surnuméraire** permettrait à l'équipe enseignante d'apporter une première réponse pédagogique à l'enfant en difficulté, en complément des maîtres spécialisés du réseau.

Dégager le temps nécessaire dans l'emploi du temps des enseignants pour **la mise en place d'un véritable travail en commun** (Ecole, Famille, SESSAD, Travailleurs sociaux et médicaux).

Maintenir des **effectifs raisonnables** dans toutes les classes (y compris dans les écoles rurales à classes à multiple niveau).

**Articulation entre les structures** CLIS, école et SEGPA EPI, collèges.

Développer la **formation continue des maîtres** (notamment dans les domaines de la psychologie et de la pédagogie de l'enfant.)

## **Questions N° 17 : Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?**

### **Rythmes scolaires :**

Au-delà des divergences constatées, il est convenu **qu'aucune organisation hebdomadaire des rythmes scolaires n'apporte d'avantage avéré.** L'équilibrage dans l'organisation de la journée butte sur les contingences matérielles (salles de sport, intervenants,...).

### **Ecoles maternelles :**

Les ATSEM sont des personnels importants dans le fonctionnement de l'école maternelle. Cela nécessiterait un renforcement de leur formation (initiale et continue) éventuellement commune avec les enseignants, et une meilleure reconnaissance de leur statut.

Mise en place de classes passerelles (voir Constat)

### **Ecoles primaires et maternelles :**

Tailles d'écoles à dimension humaine (voir constat). Recherche de dialogue avec les familles ; paroles aux élèves dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

### **Bâtiments :**

Le cadre de vie (locaux, restauration scolaire, accueil péri-scolaire mobilier, matériel pédagogique, audio-visuel, informatique, sportif aménagement de cours) conditionne grandement la qualité de la

vie des élèves à l'école. Un observatoire public des interventions des communes avec des mécanismes de péréquation devrait être mis en place.

## **Remarques complémentaires sur le débat**

Les personnes présentes au débat expriment leur doute sur la réelle volonté d'utiliser les synthèses afin d'élaborer une loi d'orientation: la conviction de beaucoup est que si elle n'est pas déjà rédigée à ce jour, ses grandes lignes sont déjà fixées. L'utilisation informatique d'une première synthèse par mots clé permettra-t-elle de révéler avec justesse l'expression d'idées dans toutes leurs nuances et complexité des 15000 synthèses? Les participants au débat en doutent fortement.

Ils sont présents au débat pour exprimer, au moins localement, le projet qu'ils ont pour une école de demain.

---

## **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1 Maintien du caractère national de l'éducation pour une école publique, laïque gratuite, garante de l'égalité des droits au savoir avec un personnel enseignant d'état.**

**2 Réalisation effective et complète de la loi de 1989 (réseau d'aide, cycles, ZEP,...) : l'enfant est au centre du système éducatif**

**3 Lutter efficacement contre l'échec scolaire : Prévention par une scolarisation adaptée en école maternelle dès 2 ans ; prise en charge de l'hétérogénéité des niveaux par une pédagogie différenciée rendue possible grâce au travail en équipe avec un maître surnuméraire par école.**